

T. XXVI

1929.

N° 9.

BULLETIN
DE LA
Société Préhistorique
FRANÇAISE

Fondée le 17 Janvier 1904, sous le nom de SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.
Reconnue d'Utilité publique par Décret du 28 Juillet 1910.

SIÈGE SOCIAL : 250, rue Saint-Jacques, PARIS-Ve.

SECRETARIAT GÉNÉRAL : 12, avenue de Paris, VERSAILLES (Seine-et-Oise)

TRÉSORIER : 9, rue de Verneuil, Paris-VII.

Compte-Chèque postal: *Société Préhistorique Française*, C.C., 406-44, PARIS.

Chaumont-en-Vexin. Station Néolithique de Rebétz.

(Lieuxdits: *Les Ormes, Les Laris, Les Neuf-Arpents, Le Bouleau*).

PAR

R. PILLON.

A proximité de Chaumont-en-Vexin, sur le territoire de Rebétz se trouve la station néolithique la plus importante que nous ayons jusqu'ici relevé dans la vallée de la Troësne (environ 400 pièces).

Ce gisement nous a fourni un outillage assez complet de cette période ; une belle variété de grattoirs qui constituent le fond de cet emplacement à l'air libre ; moins nombreux les perçoirs n'en occupent pas moins une place fort intéressante, quelques ciseaux, pointes retouchées, tranchets, nombreux percuteurs et une série de haches taillées ou polies de diverses longueurs ; seules les flèches à pédoncule et à ailerons sont particulièrement rares ; elles se présentent sous diverses formes, soit ogivale ou à larges barbelures.

Je citerais également, de même provenance, une amulette provenant du lieudit : *Les Laris*.

Outre cet emplacement, de nombreux objets préhistoriques se trouvent disséminés dans la vallée et les lieuxdits ; *La Croix de Caillouet* et la *Remise à Rossignol* nous ont procuré une centaine de spécimens.



T. XXXII.

N° 2.

1935.

BULLETIN
DE LA
Société Préhistorique
FRANÇAISE

Fondée le 17 Janvier 1904, sous le nom de SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.
Reconnue d'Utilité publique par Décret du 28 Juillet 1910.

SIÈGE SOCIAL : 250, rue Saint-Jacques, PARIS-V^e.

SECRETARIAT GÉNÉRAL : 183, rue de la Convention. Paris-XV.

TRÉSORIER : 9, rue de Verneuil, Paris-VII.

Compte-Chèque postal, *Société Préhistorique Française*, C.C., 406-44, PARIS.

**Etude de Préhistoire
aux abords de Chaumont-en-Vexin (Oise).
Le Paléolithique.**

PAR

R. PILLON.

A Chaumont-en-Vexin, le Paléolithique est extrêmement rare, du reste, on ne trouve pas de coupes qui permettent de trouver les échantillons en place ; il n'est guère possible de recueillir quelques spécimens, ramenés à la surface du sol, après les labours profonds.

Le Paléolithique est représenté dans la vallée de la Troësne, sur le territoire de Rebetz, par de grandes amandes acheuléennes, globuleuses à la base, taillées à gros éclats sur les deux faces, celles-ci sont convexes, légèrement aplaties vers la pointe.

Des amandes ont été découvertes au lieu-dit : *La Croix de Caillouet*, elles sont de petites dimensions et affectent la forme amygdaloïde.

Sur le plateau qui domine la ville, près du Vivray, l'instrument acheuléen a été dédoublé ; on ne rencontre que des spécimens taillés sur une seule face, fortement patinés en blanc, le silex a même été attaqué par le carbonate de chaux. Les plus grands types ne dépassent pas 0^m15 de longueur.

(1) Voir Bulletin de la S. P. F. n° 7-8, 1931.

STATIONS ATELIERS NÉOLITHIQUES.

Faisant suite aux travaux de préhistoire commencés par mon père vers 1870, et après avoir pendant quarante ans, prospecté le territoire de Chaumont-en-Vexin et ses abords immédiats, il nous a été possible de relever huit stations-ateliers, qui nous ont procuré des milliers d'échantillons se rapportant vraisemblablement au Campignien avancé et à l'époque robenh ausienne.



Fig. 1. — Paléolithique.

Ces stations sont réparties ainsi :

Sur les plateaux de la Troësne, de l'Est à l'Ouest :

A proximité du Vivray : lieu-dit, Saint-Gilles, station située à flanc de coteau, caractérisée par les pics, les petits tranchets, nombreux grattoirs, percuteurs et quelques rares pointes de flèches.

Le travail est en général très grossier.

La station du Vivray, située à la crête du plateau aux lieux-dits : L'Épine du Vivray et la Haute Borne, se trouve séparée en deux tronçons par la voie romaine Cœsaromagus-Petromantalum; c'est la plus importante du plateau, qui a déjà fait l'objet d'une notice dans le Bulletin *S. P. F.*, de 1930, page 544.

Depuis cette date, de nouvelles récoltes ont été faites : grands tranchets, une série de pointes de flèches, haches polies ou taillées, un polissoir portatif, deux meules en grès, dont une circulaire de 0^m40 de diamètre avec sa molette, quelques haches en roches diverses importées dans ce lieu, et environ 30 pièces ayant subi l'action d'un feu violent.

A proximité, le lieu-dit : La Remise du Poteau, procure les mêmes spécimens que ceux cités précédemment au lieu-dit : Saint-Gilles.

La station, La Tête de Fer, située sur le territoire de Chaumont-en-Vexin, fut découverte par mon père pendant la guerre. Les grands pics (0^m24) sont associés aux grands tranchets et aux haches polies à bords équarris, nombreux grattoirs sur bout de lame, rares à encoches, une seule pointe de flèche à ailerons y a été recueillie et un petit triangle.

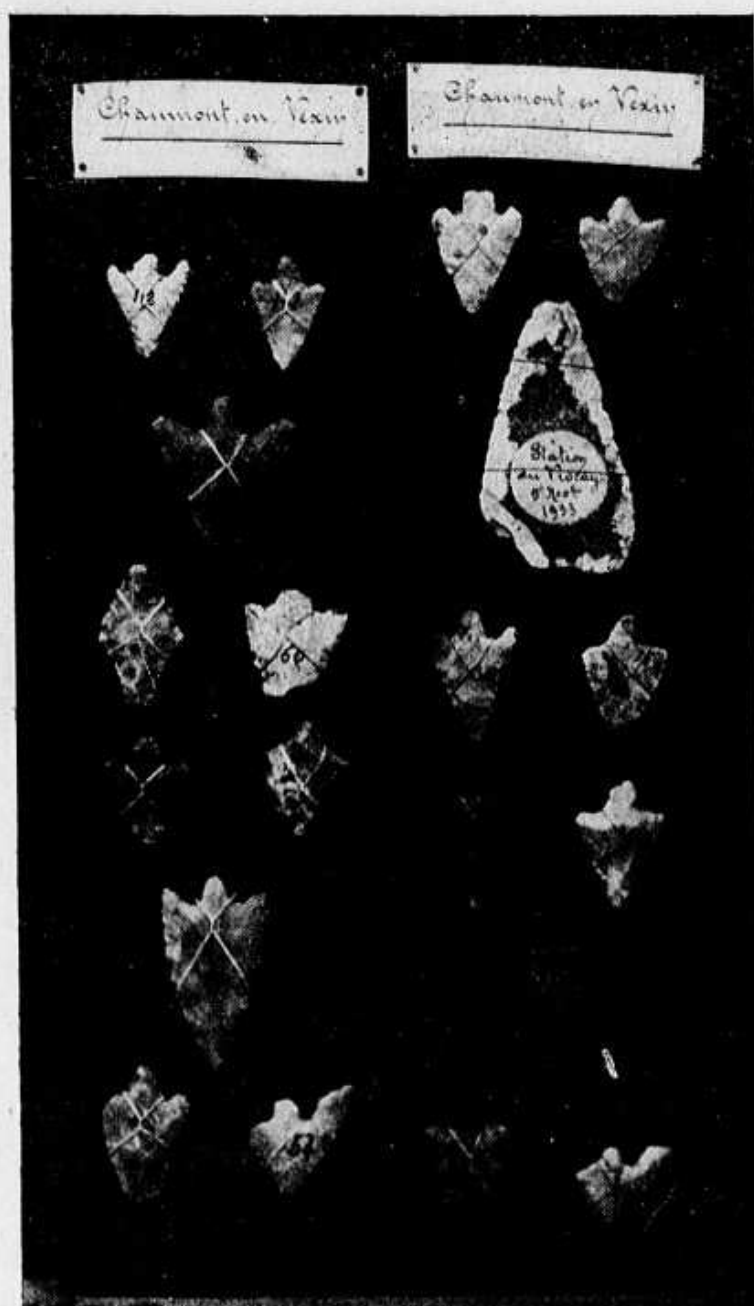


Fig. 2. — Néolithique.

La station, La Pierre-Droite, doit sa dénomination à une haute borne millière placée en bordure de la voie romaine de Liancourt-Saint-Pierre à Gisors; elle est caractérisée par de nombreux petits tranchets et des pics de petites dimensions, grattoirs peu variés et des percuteurs très grossiers.

A titre de documentation, je me permets de rappeler la station de La Justice, située sur le prolongement de ce plateau, signalée vers 1882, par M. l'Abbé BATICLE ; nous y avons trouvé une petite série de pointes à tranchant transversal, des nucléus, etc.

Des traces de stationnement ont été relevées au lieu-dit : La Maison Rouge.

DANS LA VALLÉE DE LA TROËSNE.

Trois stations identiques reposant sur les sables de Bracheux se trouvent réparties dans cette vallée, elles nous procurent tout l'outillage commun de la période néolithique ; à Rebetz, les perçoirs sont très nombreux, nous y avons recueilli de nouvelles pointes de flèches, de très grands grattoirs, et un plateau en schiste, concave sur les deux faces, ayant probablement servi à écraser des onguents.

Ces stations occupent sur le territoire de Chaumont-en-Vexin les emplacements suivants :

Près du château de Rebetz, lieux-dits : Les Ormes, Les Laris, Les Neufs-Arpents, Le Bouleau, station signalée dans le Bulletin *S.P.F.* de 1929, page 480 La moitié de ces emplacements, convertis en prés en 1933, constitueront une réserve pour les générations futures.

Près du cimetière de Chaumont-en-Vexin, lieu-dit : La Remise à Rossignol.

A 400 mètres, vers l'Ouest, lieux-dits : La Croix de Caillouet et le Moulin d'Anjent.

Ces deux derniers gisements ne renferment pas de pointes de flèches et aucun pic n'a été jusqu'ici recueilli dans la vallée de la Troësne.
